

Cher(e)s ami(e)s,

Après deux années de pandémie, alors que nous entrevoyions des jours nouveaux et plus heureux, voici que nous sommes rattrapés par l'Histoire avec une menace réelle pesant sur la sécurité et la paix en Europe.

Le 24 février dernier, les autorités russes ont décidé de mener des opérations de guerre contre un pays souverain poussant à l'exode des millions d'ukrainiens, principalement des femmes, des enfants et des personnes âgées ou malades.

Le bilan humain est terrible et les exactions commises sur les populations civiles sont inqualifiables. Les images de ces villes ukrainiennes entièrement détruites et les témoignages effroyables des rescapés nous renvoient aux heures les plus sombres du 20^{ème} siècle marqué, rappelons-le, par deux guerres mondiales particulièrement meurtrières sur fond de montée du nationalisme en Europe.

Cette tragédie nous concerne tous. Nous en subissons les conséquences économiques au quotidien notamment avec une hausse générale des prix et des menaces de pénurie pesant sur certains produits et matériaux.

Nous espérons, qu'au moment où vous lirez ces quelques lignes, un accord de cessez-le-feu aura été trouvé. Ces événements dramatiques nous invitent plus que jamais à méditer cette citation d'Elie Wiesel, prix Nobel de la paix en 1986 : "Ceux qui ne connaissent pas leur histoire s'exposent à ce qu'elle recommence".

Cette guerre qui se déroule à nos portes ne doit pas nous empêcher de vivre, d'avoir des projets et



Juin 2022 N° 51

de faire la fête avec celles et ceux que nous aimons. Avec l'arrivée des beaux jours, c'est aussi le retour des moments de convivialité entre amis, du bricolage en extérieur, des balades à pied ou à vélo, des animations festives qui seront à nouveau nombreuses cet été. A noter notamment dans vos agendas les 50 ans du club de tennis le 25 juin et une manifestation nouvelle qui mettra notre pumptrack à l'honneur le 26 juin.

Hélas, l'arrivée des beaux jours est aussi synonyme du retour des incivilités en plus grand nombre : vitesse inadaptée en agglomération et plus généralement non-respect du code de la route, chiens non tenus en laisse, déjections canines qui prolifèrent, nuisances sonores diurnes et nocturnes, dégradations en tous genres ... Ces incivilités sont bien souvent le fait de quelques-uns et c'est pourquoi, dans l'intérêt de tous, nous les invitons à respecter les règles essentielles du savoir-vivre !

Même si les vacances n'ont pas encore commencé, un petit mot pour évoquer la prochaine rentrée scolaire. A la suite de la fusion de nos deux écoles élémentaires l'an dernier, les équipes pédagogiques, en accord avec l'inspection académique et les parents d'élèves, ont souhaité que l'on puisse, dès la rentrée de septembre, regrouper toutes les classes sur un même site à savoir l'école élémentaire Bourlier. Sensibles aux arguments avancés, nous avons décidé d'y répondre favorablement sans plus attendre.

Toute l'équipe municipale vous souhaite un été animé et joyeux à L'Isle-sur-le-Doubs. Nous vous invitons aussi à découvrir autrement notre commune et son histoire avec une chasse au trésor d'un genre nouveau, le "Géocaching", lancée l'été dernier par la municipalité et qui attire un nombre croissant d'adeptes.

Le Maire, Alain Roth,
et l'ensemble du conseil municipal



Retrouvez les comptes-rendus complets sur notre site
www.islesurledoubs.fr rubrique /mairie
et via l'application  IntraMuros

Séance du 22 décembre 2021

- TRAVAUX : réhabilitation de la halle aux grains en espace de rencontres et d'échanges culturels – résultats de la consultation et suite à donner

Séance du 14 janvier 2022

- Décisions prises par délégation du conseil municipal à M. le maire pour le 2^{ème} semestre 2021 - cette question n'appelle pas de délibération
- FINANCES – Décision modificative n° 7 au budget général 2021
- FINANCES - Remboursement frais de télépéage à un agent
- TRAVAUX – Programme de réfection de voirie 2022 - autorisation à M. le maire de déposer le dossier de subvention au titre de la DETR, validation du plan de financement et autorisation de lancer la consultation
- URBANISME – Acquisition d'un terrain pour la sécurisation de la fontaine rue du Moulin.
- URBANISME – Transfert des voies et des équipements communs du lotissement "La Vie de Blussans – Tranche 2" dans le domaine public communal
- PERSONNEL - Autorisation travail à temps partiel
- PERSONNEL - Adhésion au centre national d'action sociale (CNAS) à partir de l'année 2022.

Séance du 25 février 2022

- TRAVAUX – réhabilitation de la halle aux grains en espace de rencontres et d'échanges culturels - Analyse des offres suite aux 2^{ème} et 3^{ème} consultations et suite à donner
- TRAVAUX – aménagement du carrefour Magny Bourlier – avenant au lot 1 : terrassements, voirie et réseaux divers
- TRAVAUX – réfection voirie 2022 – attribution marché
- FINANCES – adhésion au groupement d'achat de granulés de bois proposé par le SYDED
- URBANISME – règlement de voirie
- URBANISME – promesse de cession de terrain 83 rue du Magny
- BATIMENTS – fixation du prix du m² pour la location d'un local commercial – 1 rue de la Petite Vitesse
- PERSONNEL - lignes directrices de gestion
- PERSONNEL – charte du télétravail
- AFFAIRES JURIDIQUES – octroi de la protection fonctionnelle de la commune à M. le Maire – diffamation publique

Séance du 22 mars 2022

- TRAVAUX – réhabilitation de la halle aux grains en espace de rencontres et d'échanges culturels - Analyse des offres pour les lots 6 et 22 et attribution
- TRAVAUX – Création d'une chaufferie automatique au bois granulé avec appoint / secours fioul pour le groupe scolaire Bourlier – Attribution du marché de travaux
- FINANCES – vote d'une subvention au profit de l'Ukraine

Séance du 1^{er} avril 2022

- FINANCES - comptes de gestion du comptable du trésor 2021 (Commune et Lotissement)
- FINANCES - compte administratif 2021 de la commune – adoption
- FINANCES - compte administratif 2021 du lotissement de la Loge – adoption
- FINANCES - affectation des résultats
- FINANCES - vote des taux d'imposition 2022
- FINANCES – constitution de provisions pour dépréciation des actifs circulants
- AFFAIRES SCOLAIRES – crédits scolaires 2022, subventions pour la sortie de ski de plaine, pour l'activité cirque, sorties scolaires et aide noël
- AFFAIRES SCOLAIRES - Fixation du coût d'un enfant scolarisé en maternelle et élémentaire pour l'année 2021-2022
- PETITE ENFANCE – autorisation à M. le maire pour signer la convention d'objectifs et de moyens avec familles rurales pour la gestion de la micro crèche pour l'année 2022
- PERSONNEL – suppression de postes à la suite de départs en retraite et liste des emplois communaux au 1^{er} avril 2022
- PERSONNEL – fixation du nombre d'emplois saisonniers pour l'été 2022
- FORET : validation du programme de travaux sylvicoles pour l'année 2022 présenté par l'ONF
- FINANCES – subventions 2022 accordées aux associations
- FINANCES – budget général 2022 – vote
- FINANCES – budget 2022 du lotissement de la Loge - vote
- BIBLIOTHEQUE – autorisation à M. le maire de signer la convention de partenariat 2022-2023 pour le dispositif cartes avantages jeunes

- TRAVAUX – reconversion de la halle aux grains en espace de rencontres et d'échanges culturels – avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre
- TRAVAUX – reconversion de la halle aux grains en espace de rencontres et d'échanges culturels – attribution du lot 7 – couverture bardage inox étanchéité
- TRAVAUX – Enfouissement des réseaux secs rue du Moulin tranche 1 – approbation de la phase avant-projet sommaire
- TRAVAUX – Enfouissement des réseaux secs rue du Moulin tranche 2 – approbation de la phase avant-projet sommaire
- URBANISME - acquisition terrain à la SCI " la Ranceuse "
- FINANCES - Taxe sur la consommation finale d'électricité – modification de la part de versement par le Syded
- FINANCES – Tennis club l'islois – demande de subvention exceptionnelle à l'occasion des 50 ans de l'association
- FINANCES – Accueils périscolaires et restauration scolaire proposition augmentation des tarifs à compter de septembre 2022
- AFFAIRES SCOLAIRES – modification du règlement des services périscolaires et restauration scolaire
- INSTALLATION CLASSEE – Avis du conseil municipal sur la demande présentée par la société TRABET pour l'exploitation d'une centrale temporaire d'enrobage à chaud sur la commune de Rang

**Vous emménagez
ou déménagez ?
A L'Isle ... De l'Isle....
Dans l'Isle-sur-le-Doubs ?**

Merci de signaler tout changement d'adresse en mairie, cela pourra être utile pour diverses formalités administratives : inscriptions scolaires, inscriptions pour les fêtes de fin d'année pour les plus de 70 ans... Attention : Lors de votre signalement en mairie, l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique : il faudra remplir un formulaire et présenter votre carte d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile pour être inscrit.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 12 & 19 juin 2022

Pensez à vous inscrire !



**Je viens d'emménager à l'Isle-sur-le-Doubs /
Je ne suis pas inscrit sur les listes électorales de l'Isle-sur-le-Doubs, est-il trop tard pour le faire ?**

Pour être inscrit sur les listes électorales, vous devez passer au secrétariat de mairie muni de votre carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (gaz, électricité, téléphone fixe...). Vous remplirez alors un formulaire sur place pour votre demande d'inscription.

Vous pouvez vous inscrire toute l'année, mais jusqu'à une certaine date avant le scrutin : pour les législatives de juin 2022, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 6 mai 2022 inclus.

N'attendez pas pour vous inscrire afin de pouvoir voter à l'Isle-sur-le-Doubs la prochaine fois.

Je ne peux pas me déplacer en mairie pour m'inscrire.
Vous pouvez vous connecter sur le site www.service-public.fr rubrique élections pour vous inscrire en ligne.

Je ne sais plus dans quelle commune je suis inscrit.
Depuis le site www.service-public.fr, vous avez la possibilité de vérifier dans quelle commune vous êtes inscrit.

Je viens d'avoir 18 ans, dois-je m'inscrire ?

Si vous avez effectué votre recensement citoyen en mairie de l'Isle-sur-le-Doubs (à 16 ans), l'inscription sur la liste électorale est automatique (aucune démarche à faire). Toutefois, nous vous conseillons de vérifier par téléphone si tel est bien le cas.

Je n'ai pas reçu ma carte électorale, puis-je voter avec un autre document d'identité ?

La carte électorale n'est pas obligatoire pour voter. Par contre, dans les communes de plus de 1000 habitants comme l'Isle-sur-le-Doubs, **la carte d'identité est obligatoire**, ou à défaut le passeport, permis de conduire.... *la liste de tous les documents est disponible en mairie et affichée à l'entrée du bureau de vote.*

Je suis inscrit sur les listes de l'Isle-sur-le-Doubs mais j'ai déménagé dans la commune depuis le dernier scrutin.

La mairie n'a aucun moyen de connaître votre nouvelle adresse. Il convient dans ce cas de contacter le secrétariat pour signaler votre changement de domicile. Si vous n'avez pas communiqué votre nouvelle adresse, vous pourrez néanmoins aller voter, votre carte électorale vous sera remise sur place et votre nouvelle adresse sera enregistrée.

Vos démarches administratives

ESPACE FRANCE SERVICES "EFS" : un guichet unique pour toutes vos démarches

Depuis novembre 2021, l'Espace France Services (EFS) vous accueille 10 rue des Prés Verts, pour un accompagnement dans l'ensemble de vos démarches du quotidien : carte d'identité et passeport, emploi, santé, mobilité, retraite...



- Lundi 9h-12h / 13h30-17h30
- Mardi 9h-12h / 14h-17h
- Mercredi 8h30-12h30 / 13h30-17h30
- Jeudi 9h-12h / 14h-17h
- Vendredi 9h-12h / 14h-16h

Les séniors connectés

Depuis mars, des ateliers numériques à destination des séniors de plus de 65 ans sont animés au sein de l'EFS.

Ces ateliers ont pour objectif de se familiariser avec l'univers du numérique via des tablettes ARDOIZ, adaptées pour les seniors novices en informatique. Ce dispositif est financé par la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale du Doubs.

Les prochaines sessions prévues à partir de septembre 2022 sont déjà complètes. Ces formations pourraient être reconduites en 2023, sous réserve du renouvellement de leurs financements.



► Retrouvez l'ensemble des informations concernant l'Espace France Services sur [www.cc2vv.fr/rubrique/vivre ici](http://www.cc2vv.fr/rubrique/vivre-ici) / l'application mobile IntraMuros / la page Facebook EspacesFranceServicesCC2VV

FERMETURE DE LA TRESORERIE DE L'ISLE-SUR-LE-DOUBS

Vous êtes encore nombreux à vous rendre dans les locaux de l'ancienne trésorerie pour le paiement de vos impôts locaux.

- Pour les personnes souhaitant effectuer un PAIEMENT PAR CHÈQUE, merci de prendre connaissance, sur votre avis, de l'adresse à laquelle celui-ci doit être envoyé.
- Vous pouvez effectuer le paiement en ligne depuis le site impots.gouv.fr.
- Le prélèvement à l'échéance est possible (10 jours après chaque date limite de paiement ; le contrat est reconduit d'année en année ; la demande d'adhésion doit se faire au plus tard le dernier jour du mois précédent la date limite de paiement indiquée sur l'avis d'impôt).
- Vous pouvez adhérer au prélèvement mensuel (demande jusqu'au 30/06 de

l'année en cours).

Avec l'avis d'impôt et un RIB l'usager peut adhérer au prélèvement mensuel ou à l'échéance et en faisant une demande depuis son espace particulier du site impots.gouv.fr en cliquant dans le bandeau "Paiements" qui permet d'accéder au bouton adhérer au prélèvement. Depuis ce même espace il peut payer en ligne.

Pour toutes questions sur la gestion des contrats de prélèvement mensuel et à l'échéance, les usagers peuvent contacter le numéro national
► 0 809 491401.

L'Espace France Services peut également vous aider dans vos démarches.

si le montant de votre impôt

est supérieur à 300€
payez en ligne
ou optez
pour le prélèvement !

3 solutions de paiement



Si le montant est inférieur à 300 €, règlement en numéraire ou par carte bancaire chez un buraliste agréé ► A l'Isle-sur-le-Doubs : Maison de la presse rue du Magny et Tabac Presse rue de Tassigny.

Un territoire qui vit et qui bouge !

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Les conseillers du service rénovation énergétique de la *maison de l'habitat du Doubs* possèdent des connaissances techniques concernant l'isolation, le chauffage, la production d'eau chaude, la ventilation, les énergies renouvelables, etc. Ils maîtrisent également parfaitement les différents dispositifs d'aides financières pour réaliser des projets de rénovation énergétique.

Les missions de la maison de l'habitat :

- Aider à définir un projet de rénovation énergétique : analyser les consommations énergétiques, présenter les solutions techniques (isolation, menuiseries, VMC, chauffage, eau chaude sanitaire), alerter sur les points de vigilance, déterminer le budget estimatif
- Aider à comprendre/analyser un audit énergétique
- Aider à comprendre/analyser les devis
- Informer sur les aides financières : présenter les dispositifs, estimer des montants d'aides
- Renseigner sur les actualités réglementaires et les dernières innovations.

<https://www.maisonhabitadoubs.fr/conseil-en-renovation-energetique/>

PERMANENCES à L'ISLE-SUR-LE-DOUBS
Maison des associations de 9h à 12h
13 juin - 8 août - 10 octobre 2022



Le 7 mars dernier, le ministre de l'Intérieur a annoncé le lancement d'une nouvelle application, "**Ma Sécurité**", regroupant les services de police et de gendarmerie.

Disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement d'applications habituelles et sur l'ensemble des téléphones, l'application "Ma Sécurité" permet d'accompagner l'usager vers la solution la plus adaptée à ses besoins.

Elle offre une nouvelle possibilité d'être assisté par un gendarme ou un policier, à toute heure de la journée.

On y trouve :

- les services de pré-plainte et de signalement en ligne
- l'accès aux plateformes de démarches administratives en ligne
- l'ensemble des numéros d'urgence
- les actualités et notifications locales de sécurité
- un service de tchat 24h/24 et 7j/7 avec un gendarme ou un policier, directement dans l'application
- des conseils de sécurité et de prévention suivant les thématiques intéressant l'usager
- une cartographie des points d'accueil, des commissariats et des brigades de gendarmerie à proximité, ainsi que leurs coordonnées et horaires d'ouverture.

L'application "Ma Sécurité" apporte des réponses concrètes, facilite les échanges avec la gendarmerie et la police. Elle donne la possibilité d'alerter plus rapidement les forces de sécurité à proximité.



Tél : 06.75.78.14.37



LOCATION DE VÉLOS 
à assistance électrique et de VTT



Un territoire qui vit et qui bouge !

INTRAMUROS, C'EST QUOI ?

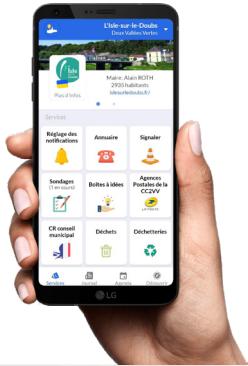


IntraMuros

DISPONIBLE SUR
Google play

Disponible sur
App Store

INTRAMUROS est une application mobile d'informations communales et intercommunales mise en place par la [CC2VV](#) pour ses 54 communes. L'intérêt est de trouver facilement toutes les infos du territoire dans un rayon que vous pouvez choisir, sans s'arrêter aux limites communales.



Appli téléchargeable très facilement : l'utilisation est à la portée de tous !



Possibilité pour les associations et les commerçants de contribuer au développement du contenu.



Intramuros permet :
- d' informer
- d' alerter
- de faire participer les administrés



Une fois l'application téléchargée gratuitement, chacun peut accéder aux informations. Soit celles-ci sont géolocalisées et à une distance de quelques kilomètres (au choix de l'utilisateur qui définit lui-même son périmètre d'intérêt), soit elles apparaissent parce que la personne s'est abonnée à une ou plusieurs collectivités.

L'Isle-sur-le-Doubs
Deux Vallées Vertes

Services

Réglage des notifications



Agences Postales de la CC2VV



France Services



Menus cantine



Transport à la demande



Météo



Vie locale

Associations



L'Isle-sur-le-Doubs

Deux Vallées Vertes

Annuaire



CR conseil municipal



Déchets

Signaler



Déchets



La CC2VV

Relais Petite Enfance



Office de Tourisme



Mon territoire



Relais Petite Enfance

Réglage des notifications



Annuaire



Signaler



Services

J'active les notifications qui m'intéressent pour recevoir les notifications

Je retrouve les coordonnées de la mairie et de la CC2VV

Je signale à la mairie un problème sur la chaussée, un dysfonctionnement, je peux ajouter une photo et une localisation

Je retrouve toutes les infos utiles dans ma vie quotidienne, aussi bien sur les démarches administratives que les loisirs.

Vie locale

J'obtiens les coordonnées et infos sur les associations l'isloises, les commerces, les établissements scolaires, la médiathèque

(selon les infos à disposition de la mairie)

Établissements scolaires

Établissements scolaires

Médiathèques



Actus sur la commune et les alentours



Toutes les manifestations locales

Plein d'idées de sorties à proximité



Cette opération est financée par l'État via le dispositif France Relance et par l'Union Européenne via le dispositif NextGeneration EU.

Un territoire qui vit et qui bouge !

13 219 livres
○ 6 853 adultes
○ 6 366 jeunes
+ 800 livres
prêtés par la
Médiathèque
Départementale

MEDIATHÈQUE



littérature

médias

jeunesse

presse

493 nouveaux livres achetés en 2021, tout au long de l'année pour proposer des nouveautés régulièrement. Les documents prêtés par la médiathèque départementale (livres, DVD, CD) sont changés 3 fois par an.

Avec mon abonnement j'ai accès au catalogue de la bibliothèque en ligne ainsi qu'au portail SEQUOIA qui me permet d'emprunter un livre dans l'une des 36 bibliothèques du Doubs.

Via "mèdiadoo" j'accède en ligne

- à 1400 titres de journaux et magazines,
- à un service de vidéos à la demande,
- à des films VOD
- à un organisme de formation
- à une plateforme d'apprentissage (soutien scolaire, code de la route...)
- à des vidéos, livres, activités créatives... pour les 3/12 ans,
- à des histoires pour enfants en français, anglais, bilingues, livres audios (fonctionnalités d'aide à la lecture adaptées à la dyslexie)

mercredi 13h-18h

jeudi 16h-18h

vendredi 9h-12h
16h-18h

samedi 9h-12h
13h-16h



Médiathèque
20 rue Bourlier L'Isle-sur-le-Doubs
03.70.89.50.89
mediatheque.isle@mairieisd.fr



MÉDIATHÈQUE
— Départementale du Doubs

8 € / an pour les l'islois
gratuit pour les moins de 18 ans - chômeurs - RSA - MDPH - étudiants (sur présentation de la carte)

300 CD
prêtés par la
Médiathèque
Départementale.

270 DVD
+ 200 DVD
prêtés par la
Médiathèque
Départementale.

20 abonnements à
des magazines +
l'Est républicain
tous les jours.



ACCUEIL DU PUBLIC SCOLAIRE

10 classes soit 200 enfants viennent à la médiathèque toutes les semaines, tous les 15 jours ou une fois par mois selon le souhait des enseignants (162 visites de classes en 2021).

Lors de ces accueils, plusieurs activités sont proposées en fonction des classes et du calendrier :

- ▶ Lecture
- ▶ Découverte de l'art à partir d'albums. (Jeux d'association, reconnaître le style d'un artiste)
- ▶ Réalisation de bricolages en papier
- ▶ Création d'un livre devinette sur un personnage historique
- ▶ Travail avec un conteur pour présenter un conte en public à l'occasion de la fête mondiale du conte.
- ▶ Débats sur le "vivre ensemble", le respect, l'égalité homme/femme à partir de la lecture d'albums.
- ▶ Animation de Noël pour les maternelles

PORTAGE À DOMICILE

Vous avez plus de 70 ans et vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer. Evelyne se rend à votre domicile pour vous proposer un choix de livres selon vos goûts (service gratuit).



Un territoire qui vit et qui bouge !

DU NOUVEAU AUX PRÉS VERTS



La desserte viaire du secteur mérite d'être améliorée pour désenclaver les quartiers des Prés Verts et du Voulot. Le projet de résidence pour seniors justifie d'autant plus cet état de fait.

En 2022, la structure provisoire d'une voirie sera créée, en respectant les limites matérialisées sur place par des bornes. A noter qu'il ne sera pas possible d'accéder à la rue Voulot depuis la rue des Prés Verts ni depuis la rue Bourlier.

ADRESSAGE : nouvelle loi "3DS"

La loi du 21 février 2022, relative à la Différenciation, à la Décentralisation, à la Déconcentration et à la Simplification de l'action publique locale (dite loi 3DS), et plus particulièrement son article 169, s'impose aux communes.

L'adresse doit permettre une localisation précise du domicile d'une personne, d'une activité, ou d'une entreprise.

L'adressage consiste à assigner des adresses permettant la localisation d'habitations ou de locaux.

Pour les citoyens et de nombreux opérateurs publics et privés cette donnée est essentielle au quotidien :

- Rapidité d'intervention des services d'urgence
- Efficacité de l'acheminement du courrier, des colis
- Optimisation des services (déchets, services à la personne, fibre...)
- Déploiements des réseaux (eau, télécoms, fibre...)
- Navigation (généralisation de l'usage des GPS par les particuliers).
- Services des impôts

Le choix du nom des rues fait l'objet d'une délibération du conseil municipal, l'affectation des numéros des logements est officialisée par un arrêté du maire. Ces documents sont à élaborer afin de mettre à jour notre Base d'Adresses Locales (BAL).

C'ÉTAIT HIER !



Depuis quelques semaines, les services de la mairie travaillent sur l'ensemble des adresses de la commune, soit approximativement 1700 numéros et 90 rues, impasses et chemins.

En effet, certains secteurs sont problématiques et quelques modifications s'imposent. Les personnes concernées par un changement de leur adresse seront prévenues en temps opportun. Il s'agit de rétablir petit à petit une certaine logique dans la numérotation et de respecter les règles d'adressage.



Un territoire qui vit et qui bouge !

PÔLE SPORTIF PAUL-ELIE DUBOIS : RAPPEL DES BONS USAGES

Le pôle sportif fêtera déjà ses 3 ans d'activités cet automne. Ce site convivial est apprécié de tous les l'islois et en particulier la pumtrack, dispositif qui attire les visiteurs au-delà des frontières de notre commune. Il semble nécessaire de refaire un point sur le règlement de cet espace, qu'il convient de respecter.



Extraits du RÈGLEMENT INTERIEUR du PÔLE SPORTIF PAUL-ELIE DUBOIS - ARRETE MUNICIPAL N° 2019-53



Elle est mise à disposition des associations sportives, établissements scolaires, et utilisateurs non encadrés sans accord préalable entre les différents utilisateurs pour la PRATIQUE EXCLUSIVE DU VÉLO, DU ROLLER, DU SKATE ET DE LA Trottinette. Le port du casque obligatoire. Des panneaux d'informations relatives aux conditions spécifiques d'utilisation de la pumtrack ont été installés. Il convient de les respecter. L'accès à la pumtrack est interdit lors des travaux d'entretien. Tout véhicule à moteur électrique et thermique est banni. La circulation piétonne est interdite sur la pumtrack.



Les chiens, même tenus en laisse, sont interdits sur les équipements.

Les chiens tenus en laisse sont tolérés sur les cheminements piétonniers et sur l'espace de convivialité.

S'agissant d'un espace public, il est interdit de fumer et de consommer de l'alcool à l'intérieur du pôle.

Les déchets doivent être jetés dans les poubelles.



L'utilisation de chaussures adaptées à la pratique du sport est obligatoire. *Les chaussures à crampons, les chaussures de ville sur la piste sont interdites.* La pratique du vélo, du roller, du skate et de la trottinette et l'accès aux véhicules à moteur sont strictement interdits sur la piste d'athlétisme. L'accès à la piste d'athlétisme est interdit lors des travaux d'entretien.

En dehors des équipements, seule la circulation piétonne et cycliste est autorisée dans l'enceinte du pôle. Sauf dérogation ou autorisation expresse, la circulation et le stationnement des véhicules terrestres à moteur sont strictement interdits à l'intérieur du pôle sportif et sur les équipements.



L'utilisation des équipements est interdite en nocturne même avec des éclairages individuels. Son accès est interdit après 22h afin de préserver la quiétude du voisinage.



Les enfants présents sur le complexe doivent être accompagnés et sous la responsabilité et la surveillance de l'accompagnateur.

(L'aire de jeux est réservée aux enfants de 2 à 8 ans).

La piste d'athlétisme, la pumtrack, le city stade et l'aire de jeux sont accessibles librement aux utilisateurs individuels non encadrés, qui les fréquentent sous leur responsabilité personnelle.

Les usagers sont responsables de tous dommages causés de leur propre fait, mais également des dommages qui seraient causés par le fait des personnes dont ils doivent répondre ou des choses qu'ils ont sous leur garde, selon les règles de droit en vigueur.

événement !!



infos page 14

Une ville amie des Enfants

REPRISE DES SORTIES PISCINE



L'amélioration de la situation sanitaire a permis de reprendre l'apprentissage de la natation, primordiale pour l'entrée au collège.

Du 23 mars au 6 juillet 2022, 2 groupes d'enfants de CM1-CM2 participent chacun à 7 séances à la piscine de Valentigney.

Cette activité, totalement gratuite pour les familles, est financée par la municipalité (*transport, droit d'entrée et les cours dispensés par un maître-nageur et par l'éducatrice sportive de la Ville de L'Isle-sur-le-Doubs.*)

CLUB ADOS

Depuis quelques semaines, une salle de la maison des associations est dédiée au club ados, organisé par la CC2VV.

Jusqu'à 12 jeunes, collégiens ou lycéens peuvent être accueillis au sein du groupe

Des activités variées leur sont proposées : fabrication de produits écologiques, couture, jeux... Les jeunes peuvent également faire leurs devoirs. Cet espace est un lieu d'échange et de convivialité pour les ados du secteur.

Dossiers d'inscription à retirer auprès de Mme GILG 06 88 41 18 50 - aude.gilg@cc2vv.fr



La commune délègue le service périscolaire aux Francas. L'espace dédié à l'accueil des enfants est situé sur la place Briand (*en-dessous de la salle des fêtes*).

De nombreuses activités sont proposées par les animatrices en période scolaire mais aussi pendant les vacances. Pour tout renseignement : 07.86.11.71.44 / islesurledoubs.cdl@francas-doubs.fr

INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRE et RESTAURATION SCOLAIRE 2022/2023

Au bureau des Francas les mardis, jeudis et vendredis à partir du 7 juin jusqu'au 17 juin de 10h30 à 18h. Le mercredi 15 juin de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

Le dossier sera téléchargeable sur le site de la mairie à partir du 1^{er} juin. www.islesurledoubs.fr/lesservices/éducation-jeunesse/périscolaire.

Les familles devront être à jour dans le paiement de leurs factures pour pouvoir renouveler l'inscription de leur enfant à ce service.



ACTIVITÉS À LA MATERNELLE Valérie Perdrizet



Fin 2021, les enfants ont pu assister à une lecture de contes de Noël à la bibliothèque et le Père Noël est venu à l'école le 17 décembre.

Durant l'hiver, des sorties cinéma ont été proposées : "petits contes sous la neige" et "l'odyssée de Choum". Le défilé de carnaval s'est déroulé le vendredi 18 mars. Un projet autour du cirque est en cours avec un spectacle de fin d'année.

Des activités pédagogiques de jardinage sont prévues autour de l'école.

28 juin : Signature de la convention Ville amie des enfants avec le comité local

les élèves de l'école élémentaire donneront un concert au profit de l'UNICEF le mardi 28 juin à 20 h à l'Église de L'Isle-sur-le-Doubs.

unicef 
pour chaque enfant

Ville amie des enfants





La classe de CE2-CM1 du site de Clavel a réalisé **un nichoir à mésanges** dans le cadre d'un projet sur la vie des oiseaux.

2 sorties sont prévues, près de l'école et à Baume Les Dames, dans un espace naturel sensible pour apprendre à observer les oiseaux, leurs comportements dans des paysages différents, leur interaction avec leur milieu. L'association de la ligue de protection des oiseaux de Franche - Comté accompagne la classe tout au long du projet, afin d'approfondir la connaissance des oiseaux et la compréhension de l'interrelation de tous les êtres vivants.

Face à l'urgence en Ukraine, les Villes amies des enfants sont un relais indispensable de l'appel de fonds lancé par l'UNICEF.

Les équipes de l'UNICEF sont présentes en Ukraine depuis plus de 25 ans et sont déployées dans 4 régions à travers le pays.

Aujourd'hui, elles s'engagent à rester et à demeurer pleinement opérationnelles mais ont besoin de renforts financiers pour intensifier leurs actions en soutien aux enfants et aux familles. L'enjeu est de répondre aux besoins immédiats et en constante hausse des populations sur place et dans les pays voisins.

Le conseil municipal de l'Isle-sur-le-Doubs, à l'unanimité, a voté une subvention de 3 000 € le 22 mars dernier en faveur de l'appel de fonds pour l'Ukraine lancé par l'Unicef.



DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE Henri Bourlier

La classe de découverte du ski de descente pour les classes de CM2 n'a pas eu lieu pour la 2^{ème} année. Les enseignants ont alors participé au dispositif de **découverte du ski de plaine**.

La participation financière du Conseil Départemental et de la Ville de l'Isle sur-le-Doubs a permis de proposer gratuitement 2 sorties à Montlebon (*site du Gardot*).

Les élèves ont été initiés au ski de plaine au travers de jeux en apprenant à tomber, à se relever et bien sûr à suivre les traces.



Comme la neige était absente lors de la 2^{ème} sortie, les élèves ont fait une randonnée sous le signe de l'observation : tourbières, épicéas, bornes entre la France et la Suisse...

Ils ont également participé à un biathlon avec de la course et des armes laser.



Commémoration du 8 mai
Les élèves de CM2 de Clavel ont participé à la cérémonie au monument aux morts : chant de la Marseillaise

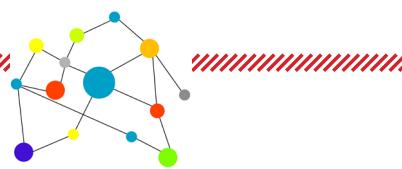
PLANTATIONS

Fin décembre, 2 pommiers ont été plantés aux abords de l'école maternelle afin d'enrichir le parcours pédagogique des enfants et de contribuer à la préservation de la biodiversité.

D'autres plantations ont été effectuées à proximité du funérarium ainsi que dans le cadre de l'aménagement du centre Magny. Une plantation de 700 acacias a été réalisée sur le domaine de l'ancienne décharge.



Une ville qui vit et qui bouge !



PROGRAMME DE REVITALISATION

L'ESPACE DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES CULTURELS

Valorisation d'un bâtiment communal pour y accueillir expositions, spectacles, concerts, réunions associatives ou professionnelles, repas...

Le projet consiste à créer, dans l'ancien bâtiment de la halle aux grains, qui abritait jusqu'en mai 2021 les ateliers communaux, un véritable espace culturel, permettant de proposer aux habitants de tout le secteur une réelle offre d'animation culturelle, qui fait aujourd'hui grandement défaut.

Cet espace pourra

- accueillir des expositions, des spectacles, des concerts...
 - permettre aux habitants du secteur de se retrouver lors d'occasions diverses.
 - offrir aux professionnels locaux et aux associations un endroit adapté pour leurs assemblées générales ou autres réunions.
 - proposer une terrasse qui constituera un belvédère sur le Doubs et la rive opposée, avec en fond la colline du Gélot.

Ce projet de salle de rencontres et d'échanges culturels a vocation à rayonner bien au-delà des frontières communales, afin de répondre à une attente forte de tous les habitants du secteur.



SCÉNARIO 1 : Configuration spectacle

200 places assises dont 6 PMR

Espace accueil spectateurs : 170m²

Espace Salle de spectacle : 490m²

Flux techniques et publics séparés



SCÉNARIO 2 : Configuration exposition / Plateau libre

Espace accueil spectateurs : 170m²

Espace accès spectateurs :
Espace d'expositions : 476m²

Espace d'expositions Transparence / Vues

Transparence / Vues



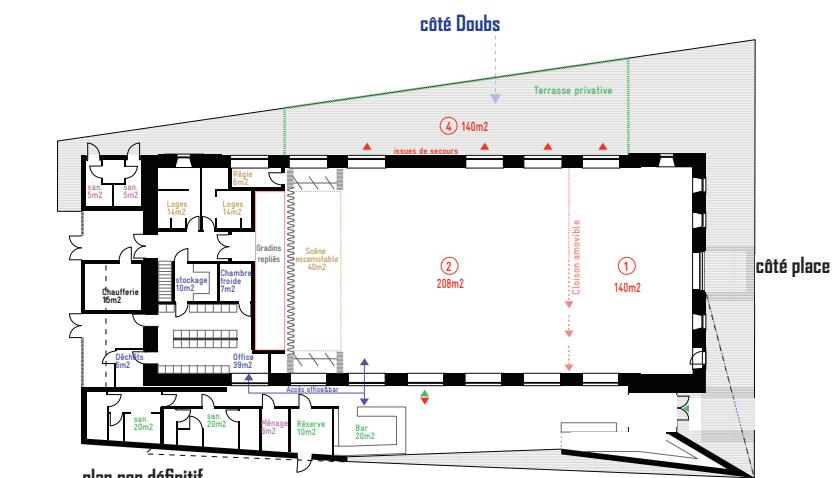
SCÉNARIO 3 : Configuration salle des fêtes

Mariages / Associations /Public / Privé / Voeux du maire

Espace accueil invités : 170m²

Espace de rencontres et d'échanges : 476m² + terrasse 140m²

Le projet est réalisé avec l'aide technique et financière de



Une ville qui vit et qui bouge !

L'opération brioches de l'ADAPEI à l'Isle-sur-le-Doubs a rapporté la somme de 4221 € destinée à améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap intellectuel.



Un grand merci aux 21 bénévoles qui ont donné de leur temps pour la réussite de cette action et aux l'islois pour leur accueil et leurs dons.

DANS MA RUE : le Blessonnier



"Blessonnier" ou "Blossonnier" est le nom comtois du poirier sauvage

Blesson signifie "petit fruit mou", de l'ancien français blet, "mou", et francique blettjan "meurtrir" parce que le fruit n'est bon que blet (cad cuit). **ÉTYMOLOGIE** Blessir

La rue du Blessonnier est située entre la rue de la Combe Rosiers et la rue de la Poussoure.



CHASSE AU TRESOR DES TEMPS MODERNES ! Avis aux amateurs, des milliers de caches existent en France, venez découvrir celles de l'Isle-sur-le-Doubs et ses environs...! Ouvrez l'oeil ! **Retrouvez Geocaching sur Play Store et sur App Store.**



Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h30
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le concours des maisons fleuries est organisé depuis de nombreuses années à l'Isle-sur-le-Doubs.

Un jury, composé d'élus municipaux, sillonne les rues de notre cité et photographie les maisons ou balcons fleuris. Le 04 mai, les lauréats de l'été 2021 se sont vus remettre des bons d'achats à valoir chez les fleuristes de l'Isle-sur-le-Doubs afin de les remercier et de les encourager à continuer à embellir notre ville.

Le règlement 2022 est consultable sur www.islesurledoubs.fr ainsi que les photos.



Notre commune est labellisée "Villes et Villages Fleuris 1 fleur", titre pour lequel elle va concourir à nouveau cette année. Les agents municipaux mettent tout en oeuvre pour embellir les massifs et les abords de la voirie communale.



RENDEZ-VOUS DES AIDANTS

Durant le mois d'avril, Soli-Cités AIDES a proposé à la maison des associations, 4 ateliers de détente et de bien-être pour les aidants (*enfants, conjoints, proches de personnes en perte d'autonomie*).



Les séances étaient à chaque fois, composées de deux activités :

- Une activité dynamique avec des étirements et la pratique du smovey®, cet anneau cannelé qui, par les vibrations naturelles produites lors des mouvements, stimule et apporte du BIEN-ÊTRE.

- Une activité de relaxation, de sophrologie animée par une sophrologue diplômée.

Lors des séances, les échanges étaient riches et l'ambiance détendue. Les participantes ont apprécié de prendre du temps pour elles, de se détendre et de "respirer".

Elles expriment un bilan positif et espèrent pouvoir à nouveau profiter d'ateliers qui les aident à se sentir bien dans leur corps et dans leur tête.

ateliers financés par la conférence des financeurs du Doubs - gratuit pour les participants.

Une ville qui vit et qui bouge !

SOIRÉE FESTIVE DU VENDREDI 12 AOÛT
parc de la grande île
PIQUE-NIQUE RÉPUBLICAIN & CINÉMA DE PLEIN AIR



crédit photo Est Républicain

Réservez dès maintenant votre soirée !

Le parc derrière la mairie s'anime ! Au programme :

- marché de producteurs locaux
- pique-nique républicain
- projection en plein air du film **"Venise n'est pas en Italie"**.
Moment convivial pour se retrouver en famille ou entre amis à l'Isle-sur-le-Doubs. Détails à retrouver dans l'été sur notre page Facebook, intramuros et www.islesurledoubs.fr

LES MARCHÉS D'ÉTÉ en soirée



Les producteurs locaux à l'honneur durant les marchés d'été.

- **jeudi 30 juin place Briand** (spécial "brasseurs")
- **mercredi 13 juillet place Briand** (durant la fête foraine - suivi du feu d'artifices)
- **vendredi 12 août derrière la mairie** (suivi du pique-nique républicain et du cinéma de plein air dans le parc de la grande île)
- **jeudi 25 août place Briand**



Le marché du jeudi 30 juin sera dédié au monde de la bière avec plusieurs brasseurs locaux qui présenteront leur savoir-faire et leurs produits

FORUM DES ASSOCIATIONS samedi 3 septembre

La municipalité reconduit une nouvelle fois le forum des associations. L'occasion idéale pour les l'islois de découvrir et de rencontrer le tissu associatif local, de s'inscrire pour la saison à venir, de devenir bénévole ...
Gymnase intercommunal.

Détails à retrouver dans l'été sur notre page Facebook, intramuros et www.islesurledoubs.fr

FEU D'ARTIFICES

Le tir du feu d'artifices est programmé le mercredi 13 juillet à 22h30 depuis le parc de la grande île derrière la mairie.

Si les conditions météo sont défavorables, le tir sera reporté à une date ultérieure.



FÊTE FORAINE & FÊTE PATRONALE place Briand



Du samedi 9 au dimanche 17 juillet

FÊTE FORAINE

Ouverture les samedis, dimanches, le mercredi et le jeudi 14 juillet.

Du samedi 10 au dimanche 18 septembre

FÊTE PATRONALE

Ouverture les samedis, dimanches et le mercredi.

Origines de la fête patronale

Cette fête est en relation avec la fête de la Sainte Patronne de l'église (*fête religieuse*) :

pour l'Isle-sur-le-Doubs il s'agit de la Nativité de la Vierge.

Certains textes situent l'origine de cette fête patronale à la première moitié du XIII^{ème} siècle, et on la doit au Sire de Neuchâtel. Il avait choisi le 09 septembre, lendemain du jour anniversaire de la nativité de Notre Dame.

La fête de la Sainte Patronne attirait une grande foule à l'église et très tôt des jeux, loteries, étalages variés s'installèrent dans le voisinage. *infos - Doubs Généalogie*

PUMPTRACK DAY
26 JUIN 2022
À L'ISLE SUR LE DOUBS
8H30-18H

AU PROGRAMME :

- JAM FREESTYLE
- INITIATIONS
- CHALLENGES CHRONOS
- BUVEtte, RESTAURATION
- MUSIQUE
- AFTER RIDE

OUVERT AU PUBLIC ET À TOUTES DISCIPLINES DE GLISSES URBAINES
PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE

ISLE DU DOUBS
MOULLI CREW
SKATEPARK LE FRIGO

Agenda de juin à octobre 2022

événements se déroulant à l'Isle-sur-le-Doubs

JUIN

Jeudi 9 juin

► tour cycliste "The Ride"

Point de contrôle place Briand de 9h30 à 13h

Dimanche 12 juin

► Elections législatives 1^{er} tour

Dimanche 12 juin

► Rando VTT la "Rigol'hard" par la team VTT 25

Samedi 18 juin

► Tournoi de football des entreprises - FCI

Stade des Lumes - 8h à 18h

Samedi 18 juin

► Démonstration association Percut Gym Twirl

Gymnase intercommunal - 18h à 22h

Dimanche 19 juin

► Elections législatives 2^{ème} tour

Lundi 20 juin

► Foire mensuelle place Briand

Samedi 25 juin

► 50 ans du Tennis Club L'Islois

Animations au gymnase

Samedi 25 juin

► portes ouvertes aux Restos du Cœur

de 10h à 17h rue de la Velle*

Dimanche 26 juin

► Pumtrack Day - animations / démonstrations

Pôle sportif P-E Dubois - freestyle adrenaline camp

Dimanche 26 juin

► Braderie

Rue du Magny - L'Isle Bienvenue

Mardi 28 juin

► Signature de la convention "Ville Amie des Enfants"

20h Concert des enfants à l'église

Jeudi 30 juin

► Marché des brasseurs en soirée

Place Briand

JUILLET

Du samedi 9 au dimanche 17 juillet

► Fête foraine place Briand

Mercredi 13 juillet

► Marché estival en soirée place Briand

► Feu d'artifices parc de la grande île

Jeudi 14 juillet

► Bourse aux livres - Doubs Sud Athlétisme

Salle des fêtes

Jeudi 14 juillet

► Brocante - comité des fêtes

Place Briand

Lundi 18 juillet

► Foire mensuelle place Briand

AOÛT

Vendredi 12 août

- Marché estival en soirée
- pique-nique républicain
- cinéma de plein air
- parc de la Grande île

Lundi 15 août

► Foire mensuelle place Briand

Jeudi 25 août

- Marché estival en soirée

SEPTEMBRE

Samedi 3 et dimanche 4 septembre

- Concours Ring au club canin
- rue du Mont de Rang

Samedi 3 septembre

- Forum des associations
- Gymnase intercommunal

du samedi 10 au dimanche 18 septembre

- Fête patronale place Briand

du 18 au 25 septembre

- Voyage au Pays Basque*
- Rev'Evasion

Lundi 26 septembre

- Foire mensuelle place Briand

OCTOBRE

Samedi 15 octobre

- Assemblée générale du Club canin
- Rue du Mont de Rang

du 27 au 29 octobre

- Voyage "Chantilly : il était une fois les grandes écuries"*
- Rev'Evasion

*LES RESTOS FONT LEUR FESTIVAL !



Samedi 25 juin, portes ouvertes

de 10h à 17h rue de la Velle :

visite des locaux, présentation du travail

des bénévoles

> en soirée bal avec DJ à Micropolis

Besançon (bus prévu pour les bénéficiaires et les personnes n'ayant pas les moyens de se déplacer)

Infos au 06.99.38.20.59

* événements et sorties proposés par l'Association "Rev'Evasion"

Programme complet sur

<http://revevasion.jimdo.com>

03.81.96.82.85 ou 06.32.21.15.09

asso.revevasion@gmail.com



Liste non exhaustive, établie sur la base des informations communiquées en mairie au moment de la mise en page - sous réserve de modifications



Infos pratiques

SERVICES SOCIAUX

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale
Mairie ☎ 03 81 99 37 80

CMS Centre Médico-Social

Assistantes sociales
(service du Conseil Départemental)
78 rue du Magny ☎ 03 81 92 73 98

SOLIDARITÉ FEMMES

Maison des Associations rue de la Velle
Permanences mensuelles sur RDV
☎ 03 84 28 99 09

MAISON DE RETRAITE

EHPAD du Dr Gérard
76 rue du Magny
☎ 03 81 96 85 00

FNATH

Fédération Nationale des Accidentés
du Travail et des Handicapés
Maison des Associations rue de la Velle
Permanences sur RDV
☎ 09 64 07 25 23

ORGANISMES LOGEURS

NEOLIA ☎ 03 81 36 35 70
IDEHA ☎ 03 81 99 27 27
HABITAT 25 ☎ 03 81 90 71 00

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

20 rue Bourlier ☎ 03 70 89 50 89
mediatheque.isle@mairieisd.fr
Mercredi : de 13 h à 18 h
Jeudi : de 16 h à 18 h
Vendredi : de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h
Samedi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

EMPLOI / FORMATION

IDEIS Mission locale

Espace France Services
10 rue des Prés Verts
Permanences hebdomadaires sur RDV
☎ 03 81 71 04 00 / www.ideis-asso.fr

TRAVAILLONS ENSEMBLE

Espace France Services
10 rue des Prés Verts
Permanences sur RDV
☎ 03 81 32 16 61
contact@travaillons-ensemble.fr

FRANCE SERVICES

EFS Etablissement France Services

anciennement MSAP

Maison des Services au Public

10 rue des Prés Verts

☎ 03 81 92 99 91

• espacefranceservices@cc2vv.fr

• permanences TRESOR PUBLIC / CAF

Service Cartes Nationales d'Identité /

• Passeports

Aide dans diverses démarches administratives : emploi, solidarité/famille, citoyenneté, mobilité, santé, retraite...

SERVICES AUX FAMILLES

MICRO-CRÈCHE "les mille et une pattes"

10 rue des Prés Verts ☎ 03 81 91 19 26

RELAIS PETITE ENFANCE

23 quai du Canal ☎ 06 71 95 64 78
rpe@cc2vv.fr

LES FRANCAS

☎ 07 86 11 71 44

bureau dans l'ancienne école Briand
islesurledoubs.cdl@francas-doubs.fr

CIDFF

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

E. France Services 10 rue des Prés Verts
Permanences mensuelles sur RDV
☎ 03 81 25 66 69

CMPP

Centre Médico Psycho Pédagogique

Espace Santé ☎ 03 81 91 95 21
10 rue de Lattre de Tassigny
cmpp.montbeliard@wanadoo.fr

CAF Caisse d'Allocations Familiales

Espace France Services
10 rue des Prés Verts
Permanences le jeudi de 14h à 16h

LES ADMINISTRATIONS

GENDARMERIE

rue des Prés Verts

composez le 17 ou 03 81 92 72 70

MSA Mutualité Sociale Agricole

9 rue Bourlier ☎ 03 84 35 25 25
Sur RDV / contact@francheconte.msa.fr

CARSAT Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail

☎ 3960 / www.carsat-bfc.fr

CIRAT Centre d'Information et de recrutement de l'Armée de Terre

☎ 03 84 98 43 88 / cirat-belfort@orange.fr

GESTION DES DÉCHETS

SCODEM des 2 Rivières (Esprels)

problème de collecte / de bac

☎ 03 84 20 37 10

Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes (Pays de Clerval)

Facturation / Achat composteur

☎ 03 81 97 84 68

SYTEVOM Déchetterie (Noidans le Ferroux)

☎ 03 84 76 93 00

FERMÉ LE MARDI

de mars à oct. : 9h/12h - 13h30/18h

de nov. à fév. : 9h/12h - 14h/17h

www.sytevom.org

Communauté 2 Vallées Vertes de Clerval
21 Avenue Gaston Renaud
25340 Pays de Clerval
☎ 03 81 97 85 10 www.cc2vv.fr



ÉCOLES

Ecole maternelle PERDRIZET

rue des Prés Verts ☎ 03 81 92 74 55

Ecole élémentaire BOURLIER

rue du Lieutenant Henri Bourlier

☎ 03 81 92 72 44

Collège Paul-Elie DUBOIS

rue du Lieutenant Henri Bourlier

☎ 03 81 96 32 69

URGENCES

MÉDECIN DE GARDE ☎ 39 66

PHARMACIE DE GARDE ☎ 32 37

CENTRE ANTIPOISON ☎ 03 88 37 37 37

France Victimes Montbéliard

☎ 09 70 19 52 52

www.france-victimes-nfc.fr

VEOLIA INTERVENTION

EAU ET ASSAINISSEMENT

☎ 0 969 323 458

Qualité de l'eau : www.service.eau.veolia.fr

ENEDIS ÉLECTRICITÉ

Dépannage 24h/24 7/7

☎ 09 726 750 25

MAIRIE

place François Mitterrand

25250 L'Isle-sur-le-Doubs

☎ 03 81 99 37 80

contact@mairieisd.fr

du lundi au vendredi

8h30-12h00

14h00-17h30 (16h30 le vendredi)

Fermé le mardi après-midi

www.islesurledoubs.fr



CANICULE

Toute personne se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription au registre en mairie (personnes âgées, handicapées ou isolées.)

CCAS : 03.81.99.37.80



BLOG D'INFORMATIONS sur le programme de revitalisation du bourg-centre
<https://isd-revitalisation.blogspot.com/>



Marché hebdomadaire
le vendredi matin
Foire le 3^{ème} lundi du mois
- place Briand -